Commune de Mours Sai

Publié le 27/10/2023 ID : 026-212602189-20231027-DEC2023_112-AU

Département de la DROME

DÉCISION DU MAIRE N° DEC2023_112

MARCHE DE TRAVAUX - ATTRIBUTION

CONSTRUCTION DE VESTIAIRES AU STADE HERVE POTIGNAT

(LOCAL HORS D'EAU, HORS D'AIR)

Le Maire de MOURS SAINT EUSEBE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2122-22 alinéa 4, Vu le Code de la Commande Publique en vigueur, notamment les articles L2123-1 et R2123-1-3°.

Vu la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020 portant délégation de pouvoir au Maire et notamment la passation des marchés sans formalités préalables,

Vu la consultation effectuée,

Vu les offres remises par les candidats pour le marché de travaux de construction de vestiaires au stade Hervé POTIGNAT,

Considérant la nécessité de confier à une entreprise les travaux précités,

Considérant que les offres présentées par les entreprises suivantes sont économiquement les plus avantageuses :

Intitulé du marché / Lot	Nom de l'entreprise / Groupement	Adresse du mandataire	
Construction des vestiaires Lot 1 – Gros œuvre / Maçonnerie	SARL AMR	23 rue de Génissieux 26540 MOURS SAINT EUSEBE	
Construction de vestiaires Lot 2 – Etanchéité / Garde-corps	SAS LUDEL	25 Allée Nicolas Copernic – ZI Marcerolles 26500BOURG LES VALENCE	
Construction de vestiaires Lot 3 – Menuiseries	SAS CONFORTO	51 rue du Vivarais – ZAC du Rousset 26320 SAINT MARCEL LES VALENCE	
Construction de vestiaires Lot 4 - Façades	SAS CONFORTO	51 rue du Vivarais – ZAC du Rousset 26320 SAINT MARCEL LES VALENCE	

DECIDE

<u>Article 1</u>: De signer des marchés, passés sous la forme de procédure adaptée, avec les entreprises suivantes, pour les montants précisés dans le tableau ci-dessous :

N° DEC2023_112 (suite) du 28 octobre 2023

Envoyé en préfecture le 27/10/2023

Reçu en préfecture le 27/10/2023

Publié le 27/10/2023

ID: 026-212602189-20231027-DEC2023_112-AU

Intitulé du marché	Nom de l'entreprise / Groupement	Adresse du mandataire	Montant HT	Montant TTC	TVA
Construction des vestiaires Lot 1 – Gros œuvre / Maçonnerie	SARL AMR	23 rue de Génissieux 26540 MOURS SAINT EUSEBE	46 537.58 €	55 845.10 €	20.00%
Construction de vestiaires Lot 2 – Etanchéité / Garde- corps	SAS LUDEL	25 Allée Nicolas Copernic – ZI Marcerolles 26500BOURG LES VALENCE	13 125.62 €	15 750.74 €	20.00%
Construction de vestiaires Lot 3 – Menuiseries	SAS CONFORTO	51 rue du Vivarais – ZAC du Rousset 26320 SAINT MARCEL LES VALENCE	6 312.01	7 574.41 €	20.00%
Construction de vestiaires Lot 4 - Façades	SAS CONFORTO	51 rue du Vivarais – ZAC du Rousset 26320 SAINT MARCEL LES VALENCE	3 780.00 €	4 536.00 €	20.00%
TOTAL DU MARCHE DE TRAVAUX			69 755.21 €	83 706.25 €	20.00%

Article 2 : Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

<u>Article 3:</u> La Directrice Générale des Services de la Mairie de MOURS SAINT EUSEBE est chargée de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de la Drôme.

Article 4: Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble (1 place de Verdun, 38000 GRENOBLE) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Mours Saint Eusèbe, Le 2∓octobre 2023,

Le Maire,

Dominique MOMBARD